Le feu. — Un incendie rapidement éteint, s'est déclaré lundi soir, vers 9 heures et demie, rue Nouvelle des Manoirs. Dégâts insignifiants. Les pompiers de Fontenoy et de Malus n'ont pas eu à intervenir.

CHRONIQUE MUSICALE

Troisième Concert Populaire

Nous avons eu le plaisir d'entendre dimanche un jeune et distingué violoniste, M. Georges Enesco, d'origine roumaine ; ce qui donne à son jeu un cachet bien particulier. Il nous a dit le Concerto de Beethoven, qu'exécutait, il y a huit jours, M. Hayot. Le rapprochement était intéressant entre ces deux virtuoses, l'un d'une correction classique, l'autre plus romantique, à l'allure un peu fougueuse.

M. Enesco possède une puissance de sonorité remarquable jointe à une pureté exquise : c'est un charmeur, au son pénétrant, d'une émotion communicative ; il a phrasé délicieusement la *Largheto* du Concerto, et l'*Aria* de Bach qu'il a donné en bis. — A ces qualités de premier ordre, il joint une technique merveilleuse ; il l'a prouvé dans un tour de force de Paganini où il a été littéralement prestigieux.

En même temps que virtuose, M. Enesco se révélait comme compositeur et chef d'orchestre ; il dirigeait une de ses œuvres, *Poème roumain*. Le programme portait également des pièces de M. André Gedalge, professeur de Conservatoire de Paris. Des unes comme des autres nous ne pouvons rien dire, l'interprétation ayant été par trop mauvaise pour qu'il soit possible de donner une appréciation. Nous n'essayerons même pas d'entrer dans le détail d'une critique, il y serait trop à dire...

État-Civil de Lille

BONBONS pour le NOUVEL AN
Thoman, 5, r. du Priez, LILLE

du 24 décembre 1905

Publications de mariage. — Opt Eynde Jean, commissaire de police, à Osseyenie, et Vanuerde Marie, sans profession, rue de la Paix-d'Utrecht, 15. — Deveraay Henri, relieur, à Marcq-en-Barœul, et Mahieu Julia, lingère, rue Faubourg de Béthune, 70. — Mesnabout Adolphe, monteur, cour des Sarrazins, 1, et Claes Emma, sans profession, rue Racine, 29. — Premier Louis, serrurier, rue J.-J Rousseau, et Kemp Claudia, même adresse. — Rame René, teinturier, rue Colbert, 50, et Cuinet Marie, ménagère, même adresse.

Candelier Henri, empl. au chemin de fer, rue Meisenberge, 19, et Sterna Sylvie, fileuse, rue d'Avesnes, cité Baxter, 18. — Denniel Victor, contremaître, cité Deermetire, 3, et Allart Emilie, rue du Faubourg d'Arras. — Vermeulen Gustave, sténo-dactylo, rue de Juliers, 19, et Leclercq Jeanne, ménagère, même adresse. — Dekens François, employé, rue Delezenne, 18, et Deryckx Julia, femme de chambre, rue des Jardins, 5. — Pellet Daniel, mouleur en cuivre, boulevard Montebello, 76, et Van Cappel Marie, journalière, rue Mazeppa, 63.

Taisne J.-B., voyageur de commerce, rue des Fossés-Neufs, 35, et Louvet Fernande, sans profession, place du Théâtre, 34. — Berrut François, ingénieur, avenue de Dunkerque, 211, et Masse Marie, sans profession, avenue de Dunkerque, 202. — Le Bouhetech Léon, employé, place de la Gare, 2, et Paterna Pietra, sans profession, rue des Stations, 6. — Castelin Aimé, marchand de chevaux, place Philippe-de-Girard, 14, et Bayon Orgha, couturière, rue du Grand-Balcon, 21.

Coupé Marie de bon genre, richement capitonné
Maison BALLE-WATIEZ
34, Rue Nationale, LILLE. — Téléphone 663
VOITURES DE GRANDE CONFÉCTION

Leleng Arthur, représentant, et Lefebvre Jeanne, sans prof., rue des Fleurs, 2. — Vandenberghe Charles, charretier, rue des Sarrazins, 5, et Veys Palmyre, fileuse, rue Carpeaux, 20. — Averbeke Louis, employé, rue Gambetta, 60, et Daire Augustine, femme de chambre, rue Puebla, 5. — Dubois Louis, charbonnier, rue des Trois-Mollettes, 27, et Mahieu Alexandrine, cuisinière, r. des Bouchers, 20. — Bonte Marcel, soldat au 128e régiment d'infanterie à Lorcy-ville, et Chaux Jeanne, mécanicienne, rue de Maubeuge, 30.

Derryx Alfred, sergent au 43e, à Lille, décoré de la médaille militaire, et Dourlens Eugénie, mécanicienne, rue des Tanneurs, 65. — Amory Jules, typographe, rue Arago, 74, et Bossut Marguerite, couturière, rue Arago, 74. — Bénat Jean, professeur d'agriculture à Douai, et Dujardin Angèle, sans profession, rue d'Armentières, 13. — Pelly Henri, accordeur de pianos, rue du Vieux Faubourg, 31, et Berger Odile, ménagère, même adresse.

Leveaux Avit, camionneur, rue de Cambrai, 91 et Palumpé Amande, femme de chambre, rue Léon-Gambetta, 212. — Warambour Adolphe, journalier, domicilié à Loos et Verecke Valérie, journalière, rue de Londres, 26. — Comer Rémée, ortiste, à Roscendaël et Beaucamp Alice, ouvrière aux tabacs, rue Saint André, 97. — Vignal Albert, dessinateur-mécanicien, à Lille et Deuleux Jeanne, sans profession, à Croix. Boulanger Georges, tisserand, à Hellemmes et Delemar Justine, bamboucheuse, à Hellemmes.

Pilté Michel, artiste de cirque, à St-Jean-Lon-Moselle, et Hego Sophie, artiste à Lille. — Groven Charles, cafetier, à Roubaix, et Gaerenynck Marie, ménagère, à Lille. — Claudin Gabriel, peintre-réaliste, Grand'Place, 23 et Marquis Louise, sans profession, rue de Thionville, 15. — Chesnel Pierre, cuisinier, place des Patineurs, 5, et Hazebrouck Pauline, épicière, rue d'Arras, 32. — De Jonghe Alphonse, rettisseur, rue Meugé, 27, et Drouez Julia, étamgeuse, même adresse. — Lancelle Louis, tisserand, cité St-Maurice, 6, et Delpaine Angèle, tisseuse, même adresse. — Gay Emile, cordier, rue de Lens, 69, et Bernard Laure, cuisinière, même adresse.

Voir en 3e page le tableau des maisons de premier ordre.

Décès. — Etat-civil du 17 au 24 décembre. — Maisonnée. — Leuvelle Marie, Marais, rue de l'Ermitage. — Cheulle Victorine, Bourg, place de l'Eglise. — Sénéquier Armande, Drève du Château, cour Dalbin. — Morel Marie, jardinière, hameau de Grand-But. — Colle Rosalie, Mont-à-Camp, rue de Lille. — Deshennez Emilie, Marais, rue de l'Eglise. — Wouasse Madeleine, Marais, rue de la Planche à Quesnoy.

Lecas. — Lemaire Laure, 31 ans 3 mois, ménagère, épouse de Henri Dillies, rue du Bellot, Marcq. — Morel, mascotte, sept jours, rue du Grand-But. — Vancoetsenoble André, 4 m. 1/2, rue des Templiers, Mont à Camp. — Gadeyne Lucien, 5 semaines, rue Frémaux, Marais.

Promesses de mariages. — Dumon Arthur, tisseur à Lille, et Wallart Marguerite, tisserande à Lille. — De Coltère Louis, tisserand à Lille, et Aumiette Cordélia, fileuse à Lille.

Mariage. — Strobbante Jean, 34 ans, ébéniste à Lomme, et Strocanne Pauline, 20 ans, journalière à Lomme.

ARMENTIERES

MORT MYSTÉRIEUSE

Dominique Rogeman, 54 ans, marchand d'étoffes et cabaretier depuis un an à l'estaminet de l'« Espérance », au coin de la rue du Faubourg de Lille et de la ruelle Pouchain, est mort dans la nuit de dimanche à lundi d'une façon tout à fait mystérieuse.

Tombé sur le trottoir

La soirée avait été très animée dans l'estaminet, et vers minuit, plusieurs clients s'y trouvaient encore.

Ce fut alors que Rogeman sortit pour mettre les volets. Il en avait posé douze, du côté de la rue du Faubourg de Lille et se disposait à mettre ceux de la porte qui était restée ouverte.

Au bout de quelques minutes, un consommateur, ne voyant pas rentrer le cabaretier, sortit et le vit étendu sur le coin du trottoir à deux mètres de la porte, la tête dans une mare de sang, et ce dernier est plus signe de vie.

Au secours ! La mort

Le consommateur affolé cria au secours ! Ceux qui étaient dans l'intérieur accoururent. Quatre d'entre eux, Patou, Vandamme, Capelle et Fremaux, transportèrent le malheureux sur une table de l'estaminet.

On explora les environs pendant que le docteur Buzélin, appelé en hâte, essayait de ranimer le malheureux Rogeman.

Ce dernier est mort vers 2 h. 1/2 sans avoir repris connaissance.

L'enquête

Les agents de ronde furent avertis ; on croyait à un crime mais on ne trouva personne dans les environs.

Dès le matin, M. le commissaire de police commença une enquête.

Mme Rogeman supposait qu'un consommateur nommé C..., mis à la porte vers 8 heures du soir en état d'ivresse se serait vengé en tuant le cabaretier, et déjà le bruit courait dans le quartier que Rogeman avait été frappé d'un coup de hache.

L'enquête démontra que C..., était rentré chez lui dans un état de faiblesse tel que deux camarades avait dû le hisser jusqu'au lit et qu'il n'était pas sorti de chez lui.

Une autre piste dut être abandonnée également.

La blessure

Du reste, la blessure que porte la victime derrière la tête semble plutôt occasionnée par une chute sur les pavés, résultant d'un étourdissement ou d'une congestion. La boîte crânienne ne paraît même pas atteinte. On attend l'arrivée du parquet et jusque bien tard dans la soirée d'hier, de nombreux témoins ont été interrogés.

Il faut attendre les constatations du médecin légiste pour pouvoir se prononcer sur les causes exactes de cette mort mystérieuse.

Prémices à Notre-Dame. — M. l'abbé Dubrulle, nouveau prêtre, a chanté la grand'messe de Noël. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Bele, numéraire à Lille, qui, avec une grande éloquence, retraça les devoirs des ouvriers, des patrons, des citoyens français et catholiques à l'heure présente.

Aux vêpres, M. le Curé, après avoir félicité le nouveau prêtre, commenta la parole de Garcia Moreno tombant sous le poignard d'un assassin : Dieu ne meurt pas.

Déraillement de tramway. — Hier vers 11 h. 1/2, le car électrique allant à Nieppe déraillait des quatre roues en arrivant au croisement de la place Thiers. Le wattman eut la présence d'esprit de faire machine en arrière et réussit au bout de quelques minutes à remettre le véhicule sur la voie.

LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES. — **Suicide.** — Un nommé Lefranc, âgé d'une quarantaine d'années et demeurant à Saint-Hubert, a été, samedi dans la journée, trouvé par sa femme pendu dans son grenier. Il était sans travail depuis quelque temps.

ERQUINGHEM-LYS. — **Mort subite.** — Dimanche, vers midi, Louis Werquin, 63 ans, cabergiste, au Bourg, sortit dans sa cour pour aider un client à atteler sa voiture. A peine avait-il soulevé les brancards qu'il tombe en arrière. Quand on le releva, il avait cessé de vivre.

On croit que Werquin, qui était de forte corpulence a succombé à une congestion.

PRINCESSE MAKOKO *Savon Victor Vaissier*
Nouveau parfum exquis

SECLIN. — Du 18 au 24 décembre. — Naissance. — Bernard Edouard, rue de l'Hospice. Décès. — Marescaux Marie-Louise, 11 jours, à la Barrette. — Lefebvre Louis, 4 mois 1/2, ruelle d'Hoplin. — Delet Marie, 2 mois 1/2, rue Burgault. — Venuxem Pauline, 1 an, rue de l'Hospice.

WAMBRECHIES. — **Incendie.** — Un violent incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche, chez M. Desforges, rue de la Madeleine.

M. Desforges tient un estaminet *Au Soleil Levant*, qui est le siège de la Société de gymnastique la *Libre Wervicqueoise*. Il est de plus marchand de vin et de charbon.

Vers 1 heure du matin, M. Desforges, en s'éveillant, aperçut des flammes qui sortaient de son magasin, situé derrière la maison. Il donna l'alarme, mais on ne put que protéger les maisons environnantes.

Le magasin contenait du lin pour 5.000 francs et 600 fr. de charbon. Tout a été la proie des flammes, ainsi qu'un cheval, un camion, une voiture et les instruments de la société de gymnastique. Le magasin était heureusement isolé ; entourant les rangées de maisons situées rue de la Madeleine et rue Neuve auraient couru un grand danger. Les dégâts sont estimés à 13.000 fr. La cause est inconnue. Il y a assurance.

GHELUWE (Belgique). — **Incendie.** — Un incendie a éclaté samedi soir, vers dix heures, à Gheluwe (Belgique), à la ferme occupée par M. Carnelle Debeulle et située derrière l'estaminet « A la Chaise ». Le feu a été aperçu par des voisins, mais déjà tout était en flammes. On réussit à sauver tout le bétail, dont un cheval et six vaches. Tout le reste, y compris les voitures et une grande quantité de tabac, est brûlé. Les dégâts sont évalués à 20.000 fr. Il y a assurances. Cause ignorée.

ROUBAIX

Pour les Ecoles libres

L'Œuvre des bandes pour cartes de visite, au profit des écoles libres, poursuit brièvement son chemin, avec un succès toujours croissant, grâce au zèle du Comité qui s'y dévoue sans ménagement et à la bonne volonté des catholiques roubaisiens qui ont su s'imposer un léger sacrifice d'amour-propre dans un but éminemment élevé.

Pour ceux de nos amis qui ne se sont pas rendu compte de l'importance de cette œuvre ou qui n'en ont pas bien suivi le fonctionnement, nous dirons encore ce qu'elle est, en quelques mots.

Avec le nouvelle année, revient périodiquement l'envoi des cartes de visite portuses des traditionnels souhaits.

L'Administration des postes en permet l'affranchissement à un centime pourvu qu'elles soient mises sous bandes spéciales et non plus sous enveloppes.

Des personnes dévouées et toujours à l'affût d'une bonne action à accomplir, ont songé à tirer profit de ce mode d'envoi des cartes de visite, en faveur d'œuvres nécessiteuses.

Pourquoi, se sont-elles dit, n'utiliserions-nous pas tous les bandes à un centime. Au lieu substituant aux enveloppes, nous réaliserions un bénéfice important qui, versé dans la caisse des écoles libres, par exemple, viendrait bien à propos combler leur insuffisance.

Un Comité s'est donc formé dans ce but à Roubaix. Grâce à son active propagande, l'année dernière le nombre des personnes qui ont employé les bandes spéciales pour l'envoi de leurs cartes de visite a été considérable pour une première année, et cette année il a augmenté encore.

Le Comité roubaisien vend les bandes spéciales timbrées à un centime au prix de cinq francs le cent. Et le bénéfice qu'il retire de cette vente est versé dans la Caisse des Ecoles libres.

Ce serait une erreur de croire que l'idée est neuve. En Belgique, des œuvres du même genre fonctionnent depuis longtemps déjà, et chacun se fait un plaisir et même un devoir d'y coopérer. Et nos voisins ont un mérite tout particulier à se procurer, près des comités des œuvres, des enveloppes à cinq francs le cent. Chez eux, en effet, l'envoi d'une carte de visite sous enveloppe ne coûte que un centime, et ceux qui consentent à payer une enveloppe cinq centimes font un réel sacrifice pécuniaire.

Tandis qu'en France, l'usage des bandes à cinq centimes ne constitue nullement une dépense supplémentaire. C'est une simple modification dans le mode d'envoi.

Il est vrai qu'en Belgique, il n'est pas, comme en France question de bandes peu disgracieuses, et d'un gris sale, mais bien d'enveloppes très commodes en papier blanc, sur lesquelles s'indique très nettement, en caractères imprimés, le genre d'œuvre à laquelle contribue l'envoyeur de la carte.

Mais les catholiques doivent savoir passer au dessus de toutes ces considérations, quand il s'agit de participer à le bonne marche d'une œuvre utile ; ils doivent se souvenir que le mérite d'une bonne action se mesure à l'étendue du sacrifice qu'elle a coûté.

N'hésitons donc pas à suivre l'exemple que nous donnent de nombreux catholiques de Roubaix, de Tourcoing et de bien d'autres villes encore. N'employons pour l'envoi de nos cartes de visite que les bandes à cinq centimes délivrées par le Comité, au profit des écoles libres. Sans nous imposer une dépense plus lourde que d'ordinaire, nous ferons une action méritoire.

Les bandes spéciales sont en vente chez les dépositaires suivants :

Dépositaires à Roubaix : Journal le *Croix*, 84, Grande-Rue ; *Journal de Roubaix*, 71, Grande Rue ; Flipo-Broutin, 91, Grande Rue ; Vroman, Grande-Place ; Plouvier-Foutenelle, place Notre Dame ; Martin Frémont, 58 rue de Lannoy ; F. Delodalle, 34, rue Fosse aux-Chênes.

Dépositaires à Tourcoing : Journal le *Croix*, 25, rue des Ursulines ; *Journal de Roubaix*, 5, rue Carnot ; Jean Debisschop, 27, rue des Ursulines ; Henri Lemaire, Grande Place ; Jules Roscar, Grande-Place ; J. Wotteuv (*Bruxelleux*) rue St-Jacques.

Le legs Boucher de Perthes

Lundi matin, à onze heures, a eu lieu, dans la salle du Conseil municipal, à la mairie, la distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes.

La séance était présidée par M. Edouard Roussel, premier adjoint au maire, entouré de MM. Félix Chatteleyn, Jules Noyelle, Desrousseaux-Deffrennes et François Feuvergue, délégués du Conseil municipal.

M. Edouard Roussel a prononcé une courte allocution. Puis M. Jules Noyelle a lu le rapport dressé par M. le docteur Fallot, qui n'avait pu assister à la réunion.

Les récompenses ont ensuite été distribuées aux lauréates dont voici la liste :

1re demi-prime de 250 fr. : Mlle Corelle Delevoye ;

2e demi-prime de 250 fr. : Mlle Mathilde Berunard ;

1re médaille : Mlle Céline Locufier ;

2e médaille : Mlle Zoé Vandeputte ;

1re mention : Mlle Germaine Callens ;

2e mention : Mlle Joséphine Verschore ;

3e mention : Mlle Prudence de Meersman.

4e mention : Mlle Marguerite Nayrinck.

Le conseil municipal se réunira le vendredi 29 décembre, pour sa 4e session ordinaire de 1905.

Voici l'ordre du jour de la séance :

Assistance publique : Bureau de bienfaisance ; secours aux personnes sans travail ; communication. — Postes, télégraphes et téléphones : création d'une recette à la gare : vœu ; communication. — Voirie municipale : Square du Fontenoy ; demande de déclaration d'utilité publique.

Rapport des commissions. — Bâtiments communaux : Hôpital de la Fraternité ; travaux de couverture ; excédent de dépense ; crédit supplémentaire. — Instruction publique : Collège de jeunes filles ; 4e trimestre de l'année 1905 ; budgets de l'Internat et de l'Externat ; Exercice 1906 ; budgets de l'Internat et de l'Externat. — Caisse des Ecoles : Exercice 1906 ; budget primitif. — Cultes : Fabriques de la paroisse Saint Martin : projet de vente d'un terrain situé à Croix ; avis du Conseil municipal. — Secours et subsides : Demandes produites par diverses sociétés ; subsides. — Mesurage public : Local du bureau en la Grande Rue ; transfert. — Halles et marchés : Marché de la place Carnot ; demande de subsids. — Santé publique : Règlement sanitaire ; observations.

Inhumation des indigents : Fournitures des cercueils et transport par corbillards ; marché de gré à gré ; approbation. — Tramways : Installation d'une salle d'attente à la place Notbeuf : vœu. — Voirie municipale : Vœu tendant à donner le nom de J.-B. Glorieux à son rue ; alignements : quai de Bordeaux ; acquisition de terrain ; avenue Julien-Lagache ; construction empierrée, projet ; Parc de Barbieux : modification du massif de scintare ; construction d'un aqueduc, projets. — Boulevard de Lille à Roubaix : Jonction avec l'avenue Le Nôtre, propositions. — Assistance publique : Enfants envoyés en Sanatorium ; commission de surveillance, rapport général. — Comptabilité communale : Exercice 1905, budget primitif.

Affirmer à traiter à huis clos. — Agents municipaux : Habillement ; grape à adopter ; communication. — Service militaire : Sursiens de famille avis.

Rapports des commissions. — Sapeurs Pompiers : Demande de secours ; communication. — Instruction publique : Conservatoire National de musique ; demande de subside. — Caisse municipale des retraites : M. Pollet Théodore, contrôleur d'octroi ; liquidation de retraite.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 8 et 10, rue du Bois, Roubaix.

aux anciens sous-officiers. — L'assemblée générale trimestrielle de cette société de secours mutuels n'est tenue, dimanche soir, à 5 heures, au Café Lacry, place de la Fosse-aux-Chênes, M. A. Hugard, président, avait à ses côtés MM. A. Bayart et Désiré Segard, conseillers municipaux.

De la lecture des rapports, il résulte que le nombre des sociétaires est actuellement de 516, dont 238 membres d'honneur ou honoraires. Le capital s'élève à 40.486 fr. 10, plus la subvention de 544 fr. accordée par la ville.

Un crédit de 600 fr. est voté pour le concert du 10 février prochain.

L'affaire de détournements de la rue du Bois. — M. Carré de Malberg, juge d'instruction, a fait remettre en liberté, samedi après-midi, M. Edmond Delcroix, marchand de place, rue de Reims, auquel Marie Deraubaix, la gérante infidèle du magasin *A Saint Antoine de Padoue*, avait vendu, à vil prix, la plupart des marchandises détournées par elle au préjudice de M. Gille.

M. Delcroix arguait de sa bonne foi. Il a d'ailleurs, pour prouver ses dires, consenti à abandonner à M. Gille les marchandises retrouvées à son domicile ; il en restait pour 6 000 fr. environ.

Maison CHOMBART-PAYEN
7 et 9, rue du Bois, ROUBAIX
Grand choix de Confections p' dames et Enfants
LINGERIE FINE - BRODERIES & DENTELLES
PRIX MODÉRÉS

Audacieux voleurs. — Pendant une courte absence de Mme Dejonckère, rue St-Joseph 29, deux individus sont entrés chez elle et ont dérobé, sur une table, deux chemises blanches pour homme, dont l'une portait des boutons en or. M. Dejonckère, qui se trouvait dans une place voisine, n'a rien entendu. Pourtant, les malandrins ont jeté le produit de leur vol au dessus d'une palissade. La casquette de l'un d'eux a également été retrouvée. La police a ouvert une enquête.

L'ivresse. — Julien Liénard, 25 ans, chauffeur, rue Thécle, 9, a été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse. Il avait occasionné une scène de désordre, samedi soir, à l'estaminet de M. Victor Parent, 153, rue de Blanchemaille.

— Henri Dutilleul, 23 ans, mécanicien, rue Desbonnets, 23, a été lui dressé procès verbal, dimanche soir. Etant ivre, il avait frappé M. Duquesne J.-B., cabaretier, rue de l'Alma, 55.

Un triste individu. — Edouard Lepens, 24 ans, a été arrêté dimanche soir, rue Saint-Maurice Lepens, contre qui a été prononcée l'interdiction de séjour, est, en outre, inculpé de vol et complicité.

Scènes de désordre dans un bal. — Marcel Delecourt, Alphonse Goffez et Georges Desbarbieux, entrant, dimanche soir, au bal Tiesseaux, rue de la Chaussée, cherchèrent querelle aux autres jeunes gens. La police les mit à la porte. Furieux, ils brisèrent alors trois chaises, puis deux vitres. Quatre agents les arrêtèrent. Delecourt a réussi à s'esquiver en route.

Une pièce de tissu de laine noire à raies blanches a été trouvée dimanche matin par M. V. Lehembre, préposé d'octroi.

Arrestation d'une fraudeuse. — Marie Prudence, 16 ans, rue du Chemin-de-Fer, 57, a été arrêtée dimanche après-midi. Elle a été conduite à Lille pour purger une condamnation à trois mois de prison encourue pour fraude le 26 juillet dernier.

État-civil de Roubaix
du 25 décembre

Naissances. — Moutart Irène, rue de Blanchemaille. — Mousty Marguerite, rue de Lessis, 41. — Dekonnick Auguste, rue des Longues-Haies, cour Vromant, 33. — Lemahieu Emilienne, rue de Blanchemaille. — Laurent Marcel, rue de l'Alma, fort Wattel, 2. — Vanroyen Gilberte, rue de Blanchemaille. — Vandevenne Françoise, rue de la Guinguette, c. Mulliez, 51. — Nuvel Mathilde, rue Rolle, 17. — Wils Gabrielle, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 7.

Décès. — Desobrie Joachine, 79 ans, rue Chevreul. — Delplanque Edouard, 12 ans, épicier, rue de l'Ermitage, 24. — Turasse Joséphine, 94 ans, sans prof., rue St-Jean, 38.

WATTRELOS

Bureau de bienfaisance. — *Avis.* — Les commerçants de la ville de Wattrelos qui possèdent des bons du Bureau de bienfaisance, sont priés de les réintégrer au bureau du secrétaire, à la mairie, 1er étage, de 9 h. à midi, et de 2 à 5 h. avant le 31 décembre 1905. Passé ce délai, ils ne seront plus valables.

Recensement des chiens et des pigeons voyageurs. — Les propriétaires de chevaux et de pigeons-voyageurs qui n'ont pas encore fait leur déclaration à la mairie sont priés de le faire dans le plus bref délai possible.

Paroisse Saint-Maclou. — Mardi 26 décembre : A 8 h., obit du mois pour Elise Tiesse, rangée de l'Enfer ; à 6 h. 1/2, obit de mois pour Pierre Roisse, rue de Mouscron, Broche de fer ; à 9 h., service de 4e cl. pour J. L. Turpin, hôpital ; à 9 h. 1/2, service de 3e cl. pour Auguste Vendeuvre, Congo.

Mercredi : A 7 h., obit fondation, famille Lezaire-Salembier ; à 7 h. 1/2, messe col. des jeunes pour Marcel Imbrecht, rue de l'Industrie ; à 8 h., obit du mois pour le même ; à 11 h., salut d'ent. de 2ect. pour Edouard Delplanque.

CROIX

La Noël des pauvres. — Les deux Conférences de Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Martin avaient invité leurs membres bienfaiteurs et actifs ainsi que les familles visitées à une soirée en l'honneur de l'Arbre de Noël, dans la salle des fêtes de Cocoie Saint-Martin.

Une petite fête très intéressante donnée par la section dramatique des jeunes du patronage a précédé la distribution de vêtements aux familles qui a été faite par les soins de MM. les membres de la Conférence d'hommes.

— A St-Pierre, les trois conférences avaient donné rendez-vous à leurs membres protecteurs et actifs et aux familles inscrites sur les registres d'assistance, dans la salle du Patronage Léon XIII.

Un magnifique arbre de Noël, dû à la générosité des personnes charitables, avait été dressé dans la salle des fêtes. Quelques petites scènes très bien rendues ont amusé la nombreuse assistance pendant quelques heures. Ensuite, les familles ont touché leur petite part de l'arbre de Noël, emportant dans leur foyer un peu de joie et de plaisir pour leurs petits et du réconfort pour affronter de nouveau les rigueur de l'hiver et les vicissitudes de la vie.

La Grande Harmonie a donné ce deuxième audition en l'honneur de Sainte-Cécile, en l'église Saint-Pierre. Son chef, M. L. Cocquelux, a dirigé avec perfection les quelques morceaux exécutés.

A 3 heures, le banquet annuel réunissait les membres actifs et honoraires au *Café du Progrès* M. H. Farvacques, vice-président, a ouvert la série des toasts en remerciant les bienfaiteurs de la société du concours pécunier qu'ils apportaient, et les musiciens du dévouement constant qu'ils donnaient à la Grande-Harmonie.

M. Florent Vandewaetie, sergent-major, prend ensuite la parole ; il a retracé le passé de la société, formulé de belles espérances pour l'avenir et remercié la presse du concours gracieux qu'elle apportait.

M. L. Catelle, au nom des membres honoraires, a remercié le président de ces charmantes paroles et proposé l'appel de tous ceux qui témoignaient pour la Liberté le respect qui lui est dû.

Un représentant de la presse a assuré la vaillante phalange artistique du concours des journaux représentés au banquet.

Un beau concert improvisé, dans lequel s'est fait remarquer un chanteur excellent, M. Boutteville, a terminé cette excellente soirée.

A la « Patriote ». — La belle Société de gymnastique et d'armes *La Patriote* a donné dimanche soir une soirée artistique à laquelle assistait un nombreux public. Disons de suite que le succès fut ce qu'il devait être.

Il est vrai que depuis bientôt deux ans cette phalange gymnique a, pour présider à ses marches, un homme jeune et actif, doublé d'un directeur expérimenté et sympathique, M. le docteur Barroyer. Secondé par M. Léon Germain, secrétaire, le président de la *Patriote* peut faire de grandes et belles choses.

Et en effet, le programme qui a été produit devant nos yeux serait une témérité si, pour l'exécuter, il n'y avait ces deux hommes que nous venons de désigner, ainsi que l'énergie du chef : P. Vanhoeclande.

Pour donner un compte-rendu de la soirée, il faudrait citer tous les numéros.

Nous nous contenterons de dire que la *Patriote* peut affronter sans crainte le concours fédéral de 1906 ; elle nous revaudra de ce brillant tournoi avec les palmes de la victoire. C'est le vœu que nous formons ; puisse-t-il devenir une réalité.

Mais cependant MM. Hennebelle et Dessauvages, ténor et ténor, ont obtenu ce si beau succès que ce serait en oubli de notre part de les passer sous silence.

Lundi soir, une deuxième séance a été donnée ; elle a obtenu également un très beau succès. Les ballets de M. P. Vanhoeclande ont été très goûtés.

Le monopole des pompes funèbres. — Des plaintes nous parviennent de différents côtés.

Des personnes se plaignent de ce qu'elles n'ont pu prendre connaissance du tarif-règlement ; d'autres de ce que les prix de location des corbillard et gonfalons et de livraison des cercueils sont majorés ou de ce que le nombre des porteurs est trop restreint, et souvent ramené au minimum — c'est-à-dire à une personne.

Toutes ces réclamations, voici notre réponse :

Le tarif-règlement adopté par la ville et l'entreprise des pompes funèbres a été élaboré au moment voulu et doit être présenté à toutes les personnes qui en expriment le désir.

Pour les corbillards, il ne doit être tenu compte que de l'heure indiquant la classe. Il n'existe aucun rapport entre la classe demandée à l'église et celle commandée au monopole. C'est ainsi, qu'à neuf heures, par exemple, il n'est une troisième classe pour le service religieux, et c'est cependant qu'une quatrième pour le service extérieur. Ainsi donc un corbillard (3e classe), un gonfalon (8 francs) etc., que l'on est *obligé* de fournir conformément au tarif-règlement.

Pour les infractions relatives au nombre des porteurs, il est indispensable de les faire constater par deux témoins et de porter une réclamation à l'administration municipale.

Rappelons enfin que le deuil intérieur des maisons mortuaires, les couronnes et les lettres de faire-part ne font pas partie du service monopolisé.

Accident du travail. — Un boulanger, Camille Brugnel, de la Prévoyante des Boulangers, a heurté du pied droit une planche à clous. Nombreuses piqûres à la plante du pied.

Les volets. — Les malfaiteurs ont repris leurs tournées. Rue du Gaz, chez M. Félix Devos, 48 ans, cultivateur, après avoir ouvert les volets d'une fenêtre donnant sur la rue, ils ont brisé un carreau et ont enlevé une bouteille de cognac sur la table du salon. Dérangés probablement, ils n'ont pu terminer leur besogne. La petite fille de M. Devos avait perçu du bruit, vers 8 heures, et en avait fait part à ses parents qui n'y prêtèrent aucune attention. C'est le veilleur des produits chimiques qui, vers cinq heures, constata que la fenêtre était ouverte et réveilla les habitants.

— Chez M. Marc Meurrisse, 38 ans, géomètre, rue de l'Amiral-Courbet, les voleurs ont procédé de la même façon que dans la rue du Gaz. La fenêtre ouverte, ils ont pu facilement casser un carreau et s'introduire au rez-de-chaussée où tout a été bouleversé, les meubles fracturés. Ils ont enlevé un pardessus gris, qui en valeurs et une paire de draps de lit marqués M. P.

Les habitants de la maison et le voisin ont entendu, vers deux heures et demie, un bruit anormal auquel ils ne prêtèrent pas attention.

CROIX. — Publications. — Pierre Chatelet, cardeur à Flers Lille et Armandine Delescluse, ménagère à Croix. — Charles Deroubaix, journalier à Flers et Florine Hennart, rattacheuse à Croix. — Noël Ploegaerts, teinseur à Roubaix et Eugénie Deprince, ménagère à Croix.

Ernest Coghe, agent de publicité à Croix et Marie Cocquet, parfumeuse à Roubaix. Albert Vignel, dessinateur à Ghers (Rhône), et Jeanne Desramaux, sans profession à Croix ; Paul Hans, apprêteur à Croix et Berthe Lhermoudet, bouchonneuse, à Croix. — Charles Vandenbroche, marchand de lait à Croix et Marie Lhermoudet, à Croix.

WASQUEHAL

Une séance au patronage. — Toujours goûtées les soirées du patronage... Celle d'hier soir, jour de Noël a obtenu le succès qu'on espérait. Le public nombreux et choisi qui se pressait dans la vaste salle et remplissait les tribunes s'est montré particulièrement satisfait et a prodigué ses applaudissements mérités, tant aux acteurs qui ont si bien interprété le beau drame *Le Courrier de Lyon*, qu'aux artistes MM. Maart et Gordonnier qui ont tenu l'auditoire sous le charme captivant de leurs chants et récitations.

Il est nécessaire de dire qu'on n'a pas ménagé les bravos à l'excellente Fanfare dont les exécutions sont toujours si goûtées.

Au cours de la séance, M. l'abbé Delcambre a tenu à remercier tous ceux qui directement ou indirectement ont contribué en succès de la séance. Il a loué en passant le bonne population de Wasquehal de vit intérêt qu'elle porte à la prospérité de l'école catholique ; sa présence à cette soirée en est une preuve de plus.

La séance s'est terminée vers 10 heures.

Accident. — Un accident que nous aurions relaté hier si le journal avait paru, est celui dont fut victime, samedi à minuit, en revenant de son travail chez Holden à Croix, M. Henri Haquette, 65 ans, rue du Calvaire, le dévoué suisse de la paroisse. Trompé par l'obscurité, M. Haquette suivait le trottoir des nouvelles constructions, à proximité des « Vingt-Six », lorsqu'il culbuta brusquement dans le fossé profond qui longe la route de Wasquehal.

Dans sa chute il se blessa à la cuisse gauche et au nez. Il fut relevé par MM. Liagre et Louis Lejeune, du quartier du Cimetière. Malgré ses blessures, M. Haquette a tenu à remplir ses fonctions de suisse dimanche et lundi. Les détails de cet accident rassurèrent les concitoyens intrigués par l'apparition des ampoules qu'ils ont remarquées aux extrémités nasales de vénérable suisse que 37 années de services ont rendu sympathique.

FLERS-BOUCQ. — **Attaque nocturne.** — M. Vandenbrouck, garçon brasseur, revenant dimanche, vers minuit, d'un combat de coqs, fut attaqué, rue de Lille, par deux individus qui le renversèrent et lui donnèrent des coups de talon à la figure.

PHONOGRAPHES
Appareils pour projections
ROMANS, NOUVELLES, HISTOIRE, ART, ETC., ETC.
Les Catalogues spéciaux sont envoyés gratuitement, sur demande faite à la Croix du Nord, *15, rue d'Angleterre, Lille.*

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Elections de Conseillers généraux

Maine-et-Loire. — M. de Trèves, libéral, a été élu conseiller général du canton des Ponts-de-Cé, contre le docteur Cordon, radical, en remplacement de M. Boutton, libéral, décédé.

Deux-Sèvres. — Le docteur Roy, libéral, a été élu conseiller général du canton d'Argenton-Château par 1 563 voix contre 1078 à M. Héry, radical. Il s'agissait de remplacer M. Jouffrault, sénateur, radical, décédé.

L'ESCADRE DU NORD

Mystérieuse agitation. — La protection de nos cuirassés en Russie.

La *Presse* reçoit de son correspondant particulier de Brest les renseignements suivants :

Tous les marins du *Cassini* et du *l'Amiral Aube* rentrent à Brest, rappelés avant l'expiration des permissions.

Par ordre ministériel, les cuirassés *Amiral Aube* et *Cassini* doivent se tenir prêts à appareiller au premier signal.

Des équipes d'ouvriers des divers bâtiments de l'escadre ont été, à cet effet, envoyées sur le *Cassini* pour terminer les différents travaux en cours sur ce navire, qui doit être prêt à appareiller pour mercredi matin au plus tard.

Le capitaine de vaisseau Lefèvre, commandant l'*Amiral-Aube*, a été appelé d'urgence, samedi après-midi, à bord du *Masséna*, pour recevoir des ordres. Il s'est longuement entretenu avec le commandant de l'escadre du Nord